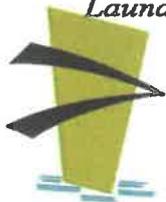


La Chapelle
Launay



Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 12 septembre 2024
Date d'affichage : le 12 septembre 2024

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre, sur convocation en date du douze septembre deux mille vingt-quatre, à vingt heures, les membres du Conseil municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Michel Guillard, Maire.

Présents : Michel Guillard, Soizic Leroux, Daniel Lecomte, Nathalie Flauraud, Stéphane Daufouy, Julie Rabinand, Yannick Cerclé, Jean-Paul Huou, Agnès Amorim, Christelle Ardouin, Eve-Lise Martin, Marc Guillot, Etienne Lanuzel, Emmanuel Lemercier, Sophie Maure, Daphnée Blay.

Pouvoirs : Jean-Claude Bonhomme a donné pouvoir à Soizic Leroux,
Adeline Masson a donné pouvoir à Christelle Ardouin,
Edern Picault a donné pouvoir à Jean-Paul Huou,
Céline Champenois a donné pouvoir à Agnès Amorim,
Guillaume Lafaye a donné pouvoir à Yannick Cerclé.

Absents : Michaël Roussel, Thibaut Onasch,

Sophie Maure est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

OBJET : 2024/39 – Attribution du lot serrurerie du marché de travaux de réhabilitation du presbytère

La réhabilitation du presbytère comprend 14 lots dont un lot serrurerie. Infructueux par deux fois, ce lot a finalement fait l'objet d'une offre à hauteur de 17 919.77€ HT par la SAS JUIGNET sise aux Sorinières.

Ce montant étant cohérent avec le prévisionnel annoncé par le maître d'œuvre qui accompagne la commune sur ce chantier (16 054,42 € HT), Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de retenir cette offre.

Le Conseil Municipal délibère et à l'unanimité,

ARTICLE 1 – retient l’offre de la SAS JUIGNET pour un montant de 17 919.77€ HT,

ARTICLE 2 – autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant l’exécution de ce marché.

Fait à La Chapelle-Launay,
Le 19 septembre 2024

La Secrétaire de séance,
Sophie Maure



Le Maire,
Michel Guillard

